## Aide à la décision pour le choix des fongicides en respectant les règles du FRAC dans la lutte contre le mildiou de la pomme de terre.

Thomas Dumont de Chassart

Dans le cadre de la lutte anti-mildiou, nous avisons de modifier les pratiques par rapport à ce qui se faisait auparavant et de respecter les règles du FRAC pour éviter l’apparition de nouvelles souches de mildiou résistantes. (FRAC = comité d’action contre les résistances au fongicides). Des explications plus détaillées figurent dans la liste phyto FIWAP-CARAH (publiée par le CPP) en page 14. En bref, le FRAC préconise les pratiques suivantes.

1. Appliquer au minimum deux matières actives de groupes FRAC différents à chaque application : ➢ Certaines souches mildiou actuellement présentes dans nos régions développent des résistances faces aux matières actives fongicides de plus en plus rapidement. Il est donc essentiel de ne plus appliquer de matière active seule face au mildiou. Pour comprendre mieux la stratégie à appliquer, consultez la page 14 de votre liste phyto qui vous a été envoyée en version papier, ou qui est toujours disponible sur votre compte VigiMAP ou sur www.fiwap.be.
2. Alternez les matières actives d’un traitement à l’autre ➢ Il est primordial de ne plus fonctionner par blocs de traitements identiques. Vous pouvez soit varier les molécules actives au maximum durant toute la saison, soit alterner deux traitements en ne les utilisant que deux fois. (Voir figure suivante pour exemple (Source : Carah))

Une image contenant texte, capture d’écran, Caractère coloré

Description générée automatiquement

Une image contenant texte, capture d’écran, Caractère coloré, Parallèle

Description générée automatiquementCes 2 tableaux résument également les groupes FRAC des fongicides ainsi que le nombre d’application consécutives par saison.



Une image contenant texte, capture d’écran, diagramme, Caractère coloré

Description générée automatiquement

### Signification des couleurs de remplissage du tableau

Dans la table décisionnelle au verso vous trouvez différents types d'informations

* 1ère colonne : les produits sont classés par type : contact, contact avec protection des tubercules, pénétrants, systémiques.
* 2ème colonne : le nom des matières actives
* 3ème colonne : des noms commerciaux ; pour une même composition, tous les noms ne sont pas indiqués car cela prendrait trop de place
* 4ème colonne : cela indique si les produits commerciaux ont besoin d'être utilisés avec un partenaire ou s'ils peuvent être utilisés seuls. En général, les mélanges contenant des matières actives de groupes FRAC différents n'ont pas besoin de partenaire, sauf certaines exceptions: mélange avec cymoxanil, mélange avec anti-alternaria, mélange de certains groupes FRAC entre eux.
* Les deux dernières colonnes contiennent les groupes FRAC des matières actives contenues dans les produits commerciaux de la 3ème colonne

Une image contenant texte, capture d’écran, ligne, Police

Description générée automatiquementLes produits sont classés selon le même ordre dans les deux sens de lecture du tableau.

### Comment utiliser ce tableau ?

Prenons le cas d'un traitement utilisant du Cabrio Duo composé de dimetomorphe (FRAC 40) et de pyraclostrobine (FRAC 11). La pyraclostrobine est un anti-alternaria donc n'entre pas dans l'équation du traitement préventif mildiou.

#### Peut-on le mixer avec du Canvas / Gachinko ?

Oui car le Canvas contient de l’amisulbron qui est du groupe FRAC 21. Le 40 et le 21 ont donc un mode d'action complémentaire sur le mildiou.

#### Peut-on le mixer avec du Presidium ?

Oui, **Mais**. Oui car cela respecte les règles FRAC, le Presidium contient du diméthomorphe (FRAC 40) et du zooxamide (FRAC 22). Le mode d'action des matières actives du Presidium est complémentaire des matières actives du Cabrio Duo : FRAC 40 et (11) + FRAC 40 et 22. **Mais** ce mélange apporte 2 matière actives du groupe 40. On a donc un excès de matière active au mode d'action identique. Par ailleurs, le Presidium n’a pas besoin de partenaire (voir le « NON » dans le tableau).

#### Peut-on le mixer avec du Versilus/Valsor ?

NON car ce dernier apporte uniquement une matière active du groupe 40.

On a donc FRAC 40 & 40+(11). Le groupe FRAC 11 étant un anti-alternaria, ne compte pas dans l'équation donc ce mélange ne respecte pas les règles FRAC puisqu'on a deux molécules du groupe 40. Il n'y a donc pas de combinaison de matières actives de groupes différents.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Une image contenant Police, Graphique, graphisme, logo  Description générée automatiquement | Une image contenant texte, Police, logo, Graphique  Description générée automatiquement | Une image contenant poulet, texte, logo, Police  Description générée automatiquement | Une image contenant ligne, triangle  Description générée automatiquement |